Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du mercredi 26 avril 2023

Membres en exercice: 11 Date de la convocation: 20/04/2023

Présents: 6 L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six avril l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-François

Votants: 6 POUZADOUX,

Pour: 6 Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT,

Cédric FERRIERE, Jean-François POUZADOUX, Romuald

Contre: 0 ROUGE, Flavien VALENSI

Secrétaire de séance: Représentés:

Flavien VALENSI _ _ _ _ _

Excusés: Florence MARTIN, Clément ROUX, Corine

WELTMAN

Absents: Laetitia LASSALLE, Stéphane VITALES

Objet: Approbation du Budget Primitif 2023 - DE_2023_012

Monsieur le Maire donne la parole pour la présentation du budget primitif 2023 à Mme la Première adjointe Germaine Candebat, Déléguée aux Finances et au Budget.

Elle expose que le budget de fonctionnement présente pour 2023 un excédent prévisionnel de 10 353€ et que le report des excédents de fonctionnement des exercices précédents s'élève à 547 332€, ce qui donne un total de 557 685€ à reporter aux recettes du budget des investissements prévus pour 2023.

La capacité d'autofinancement est de 548 084€ (557 685€- 9 601€ du remboursement de l'annuité du capital de l'emprunt de l'école).

Le budget des investissements bénéficie d'un report des exercices précédents de 268 283€ dont 18 452.58€ de reste à réaliser de 2022.

Les dépenses d'investissement prévisionnelles, évaluées à 1 030 832€ sont détaillées dans l'annexe ci-jointe.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les budgets de fonctionnement et d'investissements pour l'année 2023 tels qu'ils figurent dans l'annexe ci-jointe.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les délibérations et documents nécessaires.

Le maire : Jean-François POUZADOUX